



Mise à jour Janvier 2022

CAP Agricole

**MÉTIER DE L'AGRICULTURE
PRODUCTIONS HORTICOLES**

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

Diplôme national de niveau 3



Orientation Agriculture Biologique



Public ciblé :

Jeunes entre **16 et 29 ans** révolus.
(Pour les jeunes de **15 ans**, il faut avoir suivi une 3ème en intégralité)

Condition d'accès :

- Tests et entretien de positionnement.

Modalités d'inscription :

- Dossier de préinscription / candidature en ligne : ► www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités de sélection et d'entrée en formation :

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
- Sous réserve des places disponibles

Votre statut :

Vous serez **salarié.e.** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans) .
(+ d'infos : WWW.service-public.fr)

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation **sur 2 ans**

(1 semaine / mois au CFPPA).

Soit **800 h de formation en centre**, le reste en entreprise.

- Calendrier de formation :

Septembre à Juin.

Examens :

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**.
- Evaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation :

Adaptation des parcours selon :

- les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)

- les besoins spécifiques des personnes en

Accéder à un premier niveau de qualification professionnelle dans le secteur de l'horticulture et du maraîchage.

L'OBJECTIF

Cette formation professionnelle a pour objectif de permettre aux titulaires de ce diplôme d'acquérir l'essentiel des savoirs et savoir-faire leur permettant de réaliser l'ensemble des opérations techniques liées à diverses cultures :

- 🌿 Plantes en pleine terre ou en pots
- 🌿 Fruits et légumes
- 🌿 Fleurs coupées

Ils pourront également réaliser leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagement réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET
SAVOIR-FAIRE AVANT
SON ENTRÉE SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Capacités professionnelles :

- Réaliser des travaux sur les végétaux.
- Réaliser des travaux de suivi de cultures.
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, équipements et installations.
- Valorisation et vente des produits de l'entreprise.

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet

Capacités générales :

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- Interagir avec son environnement social.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.
(Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :



www.campusverdazur.fr

Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BP Responsable d'entreprise Agricole
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

- **Insertion professionnelle** : Ouvrier.ère qualifié.e dans des entreprises / exploitations de production de légumes, fleurs, plantes vertes ou végétaux de pépinières.

Réussite aux examens*

67%

Satisfaction globale
toutes formations confondues*

81%

*Session 2020-2021
**Cumul des sortants 2018-2019
(source inserjeune - DEPP)



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
TéI : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr

